

# Le développement durable dans l'hôtellerie

Non-certifiante

Formation continue.

Réf. : 2286256F — Mise à jour : 15 janvier 2026

Organisme responsable : **AGIPLUS**

## Contenu

### Objectifs

- Reconnaître les déchets à trier et les poubelles de tri à sélectionner
- Être attentifs à la consommation d'énergie et d'eau
- Proposer des moyens d'économie d'énergie et d'eau pour l'établissement

### Programme

#### Les locaux et chambres

- Sensibiliser au tri des déchets
- Voir les locaux et chambres et l'installation des tris des déchets pour les chambres et locaux
- Voir l'organisation pour optimiser l'efficacité du tri
- Voir le rangement et compte rendu des pièces nettoyées

#### Matériel de nettoyage et linge de chambre

- Voir l'utilisation du matériel, renouvellement et catégorie « écologique » des produits, et coût
- Organiser par tâche et par personne (y compris commande de matériel)
- Distribuer les nouvelles tâches aux personnes

#### Mise en place

- Organiser la vérification par tâche et par personne (y compris transmission clients et partenaires)
- Vérifier la mise en place et délais

## Certifications préparées et métiers visés

|                 |                        |
|-----------------|------------------------|
| Niveau d'entrée | Niveau de sortie       |
| Aucun prérequis | Sans niveau spécifique |

### Métiers associés

- G1403** — Gestion de structure de loisirs ou d'hébergement touristique
- G1502** — Personnel polyvalent d'hôtellerie

## Dates et lieux de formation

| N° session | Modalité   | Lieu   | Du         | Au         |
|------------|------------|--------|------------|------------|
| 2175232    | Présentiel | Camoël | 31/12/2025 | 30/12/2026 |

Source : GREF Bretagne #2286256F